AIR CANADA

Communiqués

Aéroplan annonce ses résultats pour le troisième trimestre 2007

MONTREAL, le 8 nov. /CNW Telbec/ - Le Fonds de revenu Aéroplan (TSX: AER.UN) a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés pour le troisième trimestre 2007.

Faits saillants des résultats du troisième trimestre 2007

- Facturation brute de 236,9 M$, en progression de 12,1 % par rapport au même trimestre l'an dernier
- BAIIA ajusté de 64,5 M$, contre 53,4 M$ pour le troisième trimestre 2006
- Encaisse distribuable de 63,0 M$, comparativement à 50,7 M$ pour la même période l'an dernier

"Aéroplan est satisfaite de ses résultats pour le troisième trimestre et de son rendement tout au long de 2007. Cette croissance vigoureuse continue à nous procurer le levier d'exploitation et la flexibilité financière nécessaires pour mener à bien nos stratégies commerciales, a remarqué Rupert Duchesne, président et chef de la direction d'Aéroplan. En ce qui concerne les membres, nous nous efforçons toujours de leur offrir des produits et des services aériens et non aériens plus innovateurs. Nos résultats montrent clairement que nous leur proposons des primes qui leur conviennent."

Résultats financiers d'Aéroplan

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2007, la facturation brute tirée de la vente de milles Aéroplan s'établit à 236,9 M$, comparativement à 211,2 M $ pour la même période en 2006, soit une progression de 25,7 M$ ou 12,1 %. Cette hausse reflète d'une part la croissance des dépenses de consommation et l'utilisation des cartes de crédit et de paiement, qui se traduit par une augmentation du volume provenant des partenaires d'accumulation correspondants, et, d'autre part, l'essor de l'industrie du voyage en général, qui s'est répercuté favorablement sur les partenaires d'accumulation aériens d'Aéroplan.

Le total des produits s'est établi à 219,2 M$ pour le trimestre, en hausse de 22,9 % par rapport aux 178,4 M$ enregistrés pour la même période en 2006.

Le coût des primes s'est établi à 127,2 M$ pour le troisième trimestre 2007, contre 107,7 M$ pour le même trimestre en 2006, une hausse de 18,1 % principalement attribuable à l'augmentation du nombre de milles Aéroplan (émis par Aéroplan depuis le 1er janvier 2002) qui ont été échangés, au volume plus important des échanges en général ayant été effectués pendant le trimestre en raison de l'expansion du programme et aux demandes en hausse de primes VolClassique et Vol Star Alliance, partiellement compensés par le coût moindre de chaque mille Aéroplan échangé, surtout associé aux primes-voyages.

Le bénéfice d'exploitation (avant l'incidence de l'amortissement des contrats des partenaires d'accumulation et de la technologie) s'établit à 48,1 M$ pour le trimestre, comparativement à 33,0 M$ pour la même période en 2006. Il s'agit d'une progression de 45,6 % qui s'explique surtout par l'augmentation des demandes de primes, la proportion plus grande de milles Aéroplan échangés et la diminution des coûts d'échange.

A la fin du troisième trimestre, Aéroplan pouvait compter sur une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 717,6 M$, la réserve de 400 M$ au titre des échanges de milles Aéroplan étant comprise dans ce montant.

Le BAIIA ajusté et l'encaisse distribuable s'établissent à 64,5 M$ et à 63,0 M$ respectivement, contre 53,4 M$ et 50,7 M$ pour le troisième trimestre de 2006.

En comparaison, les liquidités distribuables normalisées - une mesure non conforme aux PCGR recommandée par l'ICCA en juillet 2007 - s'établit à 89,7 M $ pour le trimestre, contre 101,0 M$ pour la même période en 2006.

Récents développements dans les activités de l'entreprise

Partenariats et primes

Croix-Bleue

Le 13 août 2007, Aéroplan a annoncé qu'elle a conclu avec la Croix-Bleue une entente qui permet aux membres Aéroplan d'avoir facilement accès à des forfaits d'assurance voyage personnalisés de la Croix-Bleue. Cette dernière offre les produits suivants : assurance annulation ou interruption de voyage, dépenses médico-hospitalières, garantie bagages et décès accidentel; toutes les formules incluent l'assistance voyage en cas d'urgence. L'assurance annulation de voyage couvre également les frais de modification ou d'annulation d'Aéroplan ainsi que les autres dépenses de voyage admissibles et non remboursables réglées avant le départ. Un forfait annuel est également proposé aux membres Aéroplan qui voyagent plus d'une fois par année. En outre, les membres Aéroplan peuvent acheter les services et la protection de la Croix-Bleue pour tous les vols - même ceux qui sont réservés sans utiliser de milles Aéroplan.

Zone musique Aéroplan

Aéroplan a lancé le 5 septembre 2007 une nouvelle prime novatrice - la ZONE MUSIQUE AEROPLAN - en partenariat avec Hip Digital Media, une agence de médias numériques offrant un service intégral. Aéroplan a conçu un site sur mesure, www.zonemusiqueaeroplan.com, où les membres peuvent créer leur compte et télécharger de la musique en échangeant 6 000 milles Aéroplan contre un code musique de 50 chansons. La Zone musique Aéroplan permet aux membres de participer dans le milieu de plus en plus populaire de la musique numérique en ligne.

Bell Canada

Le 15 octobre 2007, Aéroplan et Bell Canada ont annoncé que leur entente consistant à offrir des milles Aéroplan aux clients de Bell Canada ne sera pas renouvelée une fois arrivée à terme, soit le 18 janvier 2008.

Placement secondaire d'ACE

Le 22 octobre 2007, Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) a effectué un placement secondaire de 22,0 millions de parts d'Aéroplan au prix de 21,90 $ la part, pour un produit brut de 481,8 M$. Aéroplan n'a tiré aucun produit de ce placement. ACE détient 40 292 088 parts, soit 20,1 % des 199 999 854 de parts émises et en circulation, le reste étant détenu par le public. ACE conservera le droit de nommer une majorité des membres du Conseil jusqu'à ce que sa participation dans Aéroplan tombe en-dessous de 20 %.

Mesures non conformes aux PCGR

Afin de mieux comprendre les résultats, Aéroplan utilise les termes suivants :

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le "BAIIA
---
ajusté")

Le BAIIA ajusté en fonction de certains facteurs particuliers aux activités d'Aéroplan, tels que les variations des produits perçus d'avance et la variation des frais d'échange futurs (le "BAIIA ajusté"), est utilisé par la direction pour évaluer le rendement, pour mesurer la conformité aux clauses restrictives relatives à la dette et pour prendre des décisions concernant les distributions à effectuer aux détenteurs de parts. De l'avis de la direction, le BAIIA ajusté aide les investisseurs à comparer le rendement d'une société d'une manière uniforme, sans égard à l'amortissement qui, par sa nature, est un élément hors trésorerie et peut varier de façon importante en fonction des méthodes de comptabilisation utilisées ou de divers facteurs hors exploitation tels que le coût d'origine.

Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR, ne se compare pas à des mesures similaires présentées par d'autres entités et ne se substitue pas au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme indicateur du rendement. Pour un rapprochement avec les PCGR, veuillez vous reporter au Sommaire des résultats d'exploitation et rapprochement du BAIIA ajusté, et de l'encaisse distribuable. Le BAIIA ajusté ne doit pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, puisqu'il ne tient compte ni de la croissance du fonds de roulement, ni des dépenses en immobilisations, des remboursements de la dette et d'autres sources et utilisations de la trésorerie, lesquels sont présentés dans les états des flux de trésorerie.

Voir à l'annexe ci-jointe le Sommaire des résultats d'exploitation et rapprochement du BAIIA ajusté et de l'encaisse distribuable.

Liquidités distribuables normalisées

Les liquidités distribuables normalisées correspondent à une mesure non conforme aux PCGR recommandée par l'ICCA afin de fournir une indication uniforme et comparable de liquidités distribuables des différentes entités intermédiaires.

Les liquidités distribuables normalisées s'entendent des flux de trésorerie d'exploitation, telles que présentés conformément aux PCGR, déduction faite des ajustements au titre :

a) des dépenses d'immobilisation totales présentées conformément aux PCGR, et
b) des restrictions touchant les distributions pour assurer la conformité aux clauses restrictives de nature financière qui s'appliquent à la date du calcul des liquidités distribuable normalisées.

Pour un rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation, des liquidités distribuables normalisées et l'encaisse distribuable, voir l'annexe ci-jointe.

Encaisse distribuable

L'encaisse distribuable est une mesure non conforme aux PCGR généralement utilisée par les fiducies à capital variable canadiennes comme indicateur du rendement financier. Elle ne doit pas être considérée comme une mesure de la liquidité ni comme substitut des mesures comparables établies conformément aux PCGR. L'encaisse distribuable peut différer de calculs similaires présentés par d'autres entités et, par conséquent, peut ne pas être comparable à l'encaisse distribuable présentée par ces entités.

Aéroplan compte verser des distributions mensuelles égales à ses porteurs

de parts inscrits aux registres le dernier jour ouvrable de chaque mois. Le conseil d'administration examinera périodiquement les distributions en trésorerie, de manière à tenir compte du rendement courant et prospectif d'Aéroplan.

Voir à l'annexe ci-jointe le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, des liquidités distribuables normalisées et l'encaisse distribuable.

Les états financiers intermédiaires non vérifiés, la présentation aux investisseurs ainsi que l'information financière supplémentaire non vérifiée seront accessibles sur le site Web des Relations avec les investisseurs à aeroplan.com.

Téléconférence trimestrielle avec les investisseurs et webdiffusion

Aéroplan tiendra une téléconférence avec les analystes à 10 h (heure de l'Est), le jeudi 8 novembre 2007, pour discuter des résultats du troisième trimestre 2007. On peut participer à la conférence en composant le 416-340-2217, code d'accès 3238697#, dans la région de Toronto ou le 1-866-696-5910, code d'accès 3238697# (sans frais), partout ailleurs. La téléconférence sera webdiffusée simultanément à l'adresse http://events.startcast.com/events/20/B0053.

La téléconférence et une présentation aux investisseurs et aux analystes seront archivées sur le site Web des Relations avec les investisseurs d'Aéroplan à aeroplan.com. On pourra l'écouter en reprise jusqu'à minuit (heure de l'Est), le 8 décembre 2007, en composant le 416-695-5800, code d'accès 3238697#, dans la région de Toronto, ou le 1-800-408-3053, code d'accès 3238697#, partout ailleurs.

A propos d'Aéroplan

Aéroplan est une fiducie à capitale variable non constituée en société, établie en vertu des lois de la province d'Ontario.

Aéroplan est l'entreprise de commercialisation de la fidélisation par excellence au Canada, qui a pour vocation d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes visant à fidéliser ses membres d'élite.

Les millions de membres Aéroplan accumulent des milles Aéroplan par l'intermédiaire de son réseau de plus de 70 partenaires d'envergure mondiale, représentant au-delà de 150 marques dans les secteurs de la finance, du commerce de détail et du voyage. Les milles accumulés peuvent être échangés contre des primes VolClassique inégalées dans l'industrie, des primes Vol ClassiquePlus novatrices et des primes Vol Star Alliance utilisables à l'échelle du globe, qui donnent accès à pas moins de 850 destinations dans le monde. En 2006 seulement, plus de 1,4 million de primes-voyages aller-retour ont été émises. Aéroplan propose par ailleurs plus de 400 primes non aériennes fort attrayantes (spécialités, marchandises et expériences), ainsi que des primes pour des séjours à l'hôtel et la location de voitures. Les membres sont invités à demeurer actifs auprès d'Aéroplan, question d'éviter que leur millage n'expire, en accumulant ou en échangeant des milles Aéroplan au moins une fois par période de 12 mois consécutifs.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Aéroplan, visitez le site www.aeroplan.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué devrait être lu en même temps que le Rapport de gestion d'Aéroplan pour le troisième trimestre 2007, daté du 7 novembre 2007 et déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières canadiennes (disponible au www.sedar.com). Ce communiqué contient des énoncés prospectifs. Ces derniers se reconnaissent au moyen de termes, d'expressions ou de verbes, employés parfois au futur ou au conditionnel, comme "prévoir", "croire", "pouvoir", "estimer", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "envisager", "prévoir", "projeter" et d'autres expressions ou termes semblables, y compris des allusions à des hypothèses. Ces énoncés peuvent représenter, par exemple, des commentaires sur des stratégies, des attentes, des activités prévues ou des mesures éventuelles.

De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes non négligeables. Les prévisions, les prédictions ou les énoncés prospectifs ne sont pas fiables en raison notamment d'événements externes qui peuvent changer et d'incertitudes auxquelles les activités de l'entreprise et la structure de l'organisation sont soumises en général. Les résultats indiqués dans les énoncés prospectifs peuvent différer sensiblement des résultats réels pour plusieurs raisons, y compris notamment la dépendance par rapport aux trois principaux partenaires d'accumulation d'Aéroplan, des perturbations dans l'exploitation d'Air Canada ou dans l'industrie du voyage, une réduction des transactions, de l'utilisation ou de l'accumulation de milles Aéroplan, l'échange plus important que prévu de milles contre des primes, la concurrence dans le secteur, les coûts liés à l'offre et à la capacité, les frais d'échange futurs non provisionnés, la saisonnalité des activités, les questions réglementaires, les restrictions imposées à certains porteurs de parts et la liquidité des parts, de même que les autres facteurs précisés à la rubrique "Facteurs de risque" du Rapport de gestion de l'exercice 2006 (disponible au www.sedar.com). Ces énoncés prospectifs représentent les attentes d'Aéroplan en date du 7 novembre 2007, et ils peuvent changer après cette date. Aéroplan n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif que ce soit en raison d'un nouvel élément d'information, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si cela est exigé en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable.

SOMMAIRE DES RESULTATS D'EXPLOITATION
ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTE ET DE L'ENCAISSE DISTRIBUABLE

non vérifiés

(en milliers, sauf l'information sur les milles et les parts et les montants par part)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		Variation (%)	
	2007	2006(4)	2007(3)	2006(4)	T3	CUM
Nombre de milles Aéroplan émis (en milliards)	19,5	17,2	57,5	51,1	13,4	12,5
Nombre total de milles échangés (en milliards)	15,6	12,9	50,6	42,2	20,8	20,0
Nombre de milles Aéroplan échangés (en milliards)	14,1	11,2	44,9	35,8	25,9	25,4
Facturation brute au titre de la vente de milles Aéroplan	236 877 $	211 245 $	703 785 $	625 123 $	12,1	12,6
Produits au titre des milles Aéroplan	205 074	164 678	640 721	515 714	24,5	24,2
Honoraires reçus d'Air Canada au titre du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, de la gestion des centres de contacts et de la commercia-lisation	1 539	1 647	6 719	6 599	(6,6)	1,8
Autres produits	12 626	12 066	37 397	38 670	4,6	(3,3)
Total des produits	219 239	178 391	684 837	560 983	22,9	22,1
Coût des primes	(127 205)	(107 741)	(410 880)	(345 094)	18,1	19,1
Marge brute	92 034	70 650	273 957	215 889	30,3	26,9
Frais généraux, frais de vente et d'adminis-tration	(40 713)	(34 464)	(121 824)	(101 955)	18,1	19,5
Amortisse-ment	(3 230)	(3 155)	(8 745)	(10 781)	2,4	(18,9)
Bénéfice d'exploi-tation avant amortisse-ment des contrats conclus avec des parte-naires						

d'accumulation et technologies	48 091 $	33 031 $	143 388 $	103 153 $	45,6	39,0
Amortissement	3 230	3 155	8 745	10 781		
Variation des produits perçus d'avance						
Facturation brute au titre de la vente de milles Aéroplan	236 877	211 245	703 785	625 123		
Produits au titre des milles Aéroplan	(205 074)	(164 678)	(640 721)	(515 714)		
Variation des frais d'échange futurs(1)	(18 605)	(29 394)	(26 754)	(64 261)	(36,7)	(58,4)
(Variation du nombre net de milles Aéroplan en cours x coût moyen des primes par mille pour la période)						
BAIIA ajusté	64 519 $	53 359 $	188 443 $	159 082 $	20,9	18,5
Intérêts créditeurs (débiteurs), montant net	3 280	1 760	8 551	3 316		
Investissement de maintien	(4 784)	(4 455)	(10 136)	(16 319)		
Encaisse distribuable	63 015 $	50 664 $	186 858 $	146 079 $	24,4	27,9
Liquidités distribuables normalisées	89 667 $	100 969 $	228 750 $	204 285 $	(11,2)	12,0
Nombre moyen pondéré de parts	199 500 476	200 000 001	199 513 426(2)	200 000 001		
Encaisse distribuable par part	0,32 $	0,25 $	0,94 $	0,73 $	24,7	28,2
Liquidités distribuables normalisées par part	0,45 $	0,50 $	1,15 $	1,02 $	(11,0)	12,2
Bénéfice net ajusté = bénéfice net selon les PCGR + amortissement des contrats conclus avec des partenaires						

d'accumulation et technologies + impôts	51 371 $	34 320 $	150 937 $	105 060 $	49,7	43,7
Résultat par part, selon les PCGR, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des contrats conclus avec des partenaires d'accumulation et technologies et des impôts	0,26 $	0,17 $	0,76 $	0,53 $	50,1	44,0
Distributions déclarées	42 000 $	37 500 $	126 000 $	107 460 $	12,0	17,3
Distributions déclarées par part	0,21 $	0,19 $	0,63 $	0,54 $	12,3	17,5

1) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures et a donc pour effet une réévaluation du passif en fonction du dernier coût unitaire moyen disponible.
2) Représente le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la Société en commandite, car le nombre moyen pondéré de parts à ce jour pour Aéroplan n'est pas comparable.
3) Le montant a été obtenu en faisant la somme des données du deuxième trimestre de 2007 à ce jour présentées pour la Société en commandite et des données du troisième trimestre de 2007 présentées pour Aéroplan.
4) Les résultats de 2006 présentés aux fins de comparaison sont ceux de la Société en commandite.

RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION, DES LIQUIDITES DISTRIBUABLES NORMALISEES ET DE L'ENCAISSE DISTRIBUABLE

Non vérifiés

(en milliers)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2007	2006(4)	2007(3)	2006(4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	94 451 $	105 424 $	238 886 $	220 604 $
Investissement de maintien	(4 784)	(4 455)	(10 136)	(16 319)
Liquidités distribuables normalisées	89 667	100 969	228 750	204 285
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement(1)	(7 337)	(19 518)	(14 427)	8 805
Rémunération à base d'actions(1)	(710)	(1 393)	(2 240)	(2 750)
Financement des régimes de rémunération à base d'actions(1)	-	-	1 529	-
Variation des frais d'échange futurs(2)	(18 605)	(29 394)	(26 754)	(64 261)
Encaisse distribuable	63 015 $	50 664 $	186 858 $	146 079 $
Distributions déclarées	42 000 $	37 500 $	126 000 $	107 460 $
Ratio de distribution -Distributions				

déclarées /liquidités distribuables normalisées	47%	37%	55%	53%
Ratio de distribution -Distributions déclarées /encaisse distribuable	67%	74%	67%	74%
Liquidités distribuables cumulatives normalisées depuis le premier appel public à l'épargne (29 juin 2005)	705 408 $			
Distributions cumulatives déclarées depuis le premier appel public à l'épargne	343 200 $			
Ratio de distribution cumulative depuis la constitution	49%			

1) L'incidence de ces éléments respectifs n'est pas considérée dans le calcul des liquidités distribuables normalisées puisqu'ils ne font pas partie de la définition d'encaisse distribuable aux termes de la convention de société en commandite. Ainsi, l'incidence possible de problèmes temporels relatifs à chacun des éléments est éliminée.
2) Les variations des frais d'échange futurs sont incluses pour tenir compte des variations prévues du passif d'échange futur en fonction des frais d'échange les plus récents.
3) Ce montant a été obtenu en faisant la somme des données du deuxième trimestre de 2007 à ce jour présentées pour la Société en commandite, des données du troisième trimestre de 2007 d'Aéroplan (présentées ci-dessus) et de 64 $ en intérêts gagnés par Aéroplan aux premier et deuxième trimestres de 2007.
4) Les résultats de 2006 présentés aux fins de comparaison sont ceux de la Société en commandite.

Pour plus de renseignements: Médias: Gillian Hewitt, (416) 352-3706, gillian.hewitt@aeroplan.com ; Analystes: Trish Moran, (416) 352-3728, trish.moran@aeroplan.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE